

Ref : n°0200193

**A R R E T E N° 43/2006/A.R.H./I.S.**

portant renouvellement des fonctions de Monsieur le Docteur Jean – François DELAMBRE  
en qualité de chef de service à temps plein de Chirurgie Thoracique et Cardio – Vasculaire  
au Centre Hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion)

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 22 janvier 2004 portant nomination du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu la demande de l'intéressé ;

Vu les avis réglementairement requis ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>.** - M. le docteur Delambre (Jean), chirurgien des hôpitaux (chirurgie thoracique et cardio-vasculaire), praticien hospitalier plein temps au centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion), est renouvelé dans ses fonctions de chef de service chirurgie thoracique et cardio-vasculaire pour une période de cinq ans à compter du 1er août 2006.

**Article 2** - Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 10 avril 2006

Le Directeur de l'Agence Régionale  
de l'Hospitalisation

Antoine PERRIN